

LA LEGENDE DE LA BOURBONNAISE

Margon est singulièrement lié à cette légende toujours vivante et réactivée, chaque année à l'occasion de la fête du village.

Le dernier samedi de juin le mannequin de Marguerite de Radray, dite la Bourbonnaise, est mis sur le bûcher et brûlé devant la foule rassemblée sur les bords de la Cloche.

Cette légende qui relate des faits qui se seraient déroulés au moment des croisades, en plein cœur du Moyen-âge a été l'objet de bien des interprétations.

Nous allons d'abord vous présenter la véritable légende de la Bourbonnaise, puis même si le rêve et la poésie de cette aventure doivent en souffrir, nous vous dévoilerons tout sur son origine.

La véritable légende de la « Bourbonnaise »

La Dame de Margon ou la Bourbonnaise

C'était en plein Moyen-âge, à l'époque des croisades, appelé à suivre la bannière du comte son suzerain, le sire de Courcelles, recommanda à sa femme, avant son départ pour les saints lieux, d'avoir à ne disposer de la main de leur fille unique, Sophie, qu'en faveur du chevalier qui sera porteur de l'anneau et du consentement paternel scellé des armes de la maison de Courcelles.

Deux chevaliers soupiraient pour la fille du croisé : c'étaient le Comte de Nogent et le Baron de la Manorière, château voisin de Courcelles.

Ce dernier avait donné son cœur à Marguerite de Radray, châtelaine de Margon, qui l'avait accepté. Mais cet amant volage, changeant tout à coup d'affections, se trouva fortement épris des charmes de l'héritière de Courcelles. Les soins qu'elle lui prodigua dans le pansement d'une blessure qu'il reçut en défendant le manoir qu'elle habitait allumèrent dans son âme une flamme des plus vives ; ses soupirs furent entendus et la candide Sophie de Courcelles lui promit sa main et son amour. Il s'en ouvrit à la mère, qui, entrant dans les vues de sa fille, exposa au prétendant les conditions requises par son époux pour qu'il lui fût possible d'accéder à ses vœux.

Pour hâter le bonheur de ces deux amants en unissant leurs destinées, un ermite ou un religieux des environs fut envoyé en Palestine avec une lettre de la châtelaine de Courcelles, dans laquelle elle sollicitait auprès de son époux la permission d'accorder Sophie au Baron de la Manorière dont elle lui faisait de pompeux éloges.

Sur ces entrefaites, une lettre du croisé vint annoncer des succès à son épouse, avec l'espoir d'un prompt retour. Ravie de cette heureuse nouvelle, la dame de Courcelles voulut donner une fête pour témoigner sa joie. Un brillant festin fut préparé à ce dessein, au nombre des convives furent les deux prétendants à la main de sa fille ; la dame de Margon y figura aussi en sa qualité de châtelaine du voisinage. Instruite de ce qui se passait, elle se promit de venger son amour méprisé et de jouer un tour sanglant au contempteur de ses appâts.

Comme le sceau et l'anneau du sire de Courcelles lui étaient parfaitement connus et qu'elle possédait quelques titres empreints du cachet de ses armes, elle réussit à trouver un artiste assez habile pour contrefaire ces deux objets, de manière à pouvoir s'y reconnaître tant la ressemblance était exacte et frappante. Munie de ces deux premiers instruments de fraude, elle fit fabriquer ensuite un consentement comme venant du père de sa rivale. L'artificieuse Marguerite eut bientôt trouvé une main assez adroite pour imiter parfaitement l'écriture du sire de Courcelles. Le prétendu consentement était conçu en ces termes :

« Seigneur de Nogent, avant de quitter la vie, j'ai voulu donner un époux à ma fille unique et c'est vous que j'ai choisi. Allez tout de suite annoncer cette nouvelle à ma famille et que la volonté d'un père mourant pour le christ soit fidèlement exécutée. Le pèlerin chargé de vous porter cette lettre vous remettra aussi l'anneau sacré que m'ont transmis mes aïeux et que vous conserverez religieusement. »

Signé : Le Seigneur de Courcelles

A l'époque présumée du retour de l'ermite député par la dame de Courcelles, la Baronne de Radray choisit un autre ermite de sa façon, c'est-à-dire un de ses affidés, et, après lui avoir donné ses instructions et suggéré les réponses qu'il aurait à faire si on l'interrogeait, elle l'envoya, travesti en anachorète, porter le faux consentement revêtu du cachet des armes de Courcelles, ainsi que l'anneau contrefait, au rival du baron de la Manorière.

Séduit par cet artifice, l'heureux rival court transporté de joie au domaine de Courcelles et montre à la châtelaine le précieux titre qui va enfin combler ses vœux et réclame aussitôt la main de la « gente demoiselle »

La jalouse et perfide Marguerite avait si adroitement combiné ses plans et mis tant de finesse dans son stratagème qu'à la vue du sceau, de l'anneau et de l'écriture, l'épouse du croisé et la malheureuse jouvencelle donnèrent complètement dans le piège. La volonté d'un époux, d'un père était si clairement exprimée, que, malgré leur indicible répugnance, elles n'hésitèrent pas à faire l'immense sacrifice, l'une de ses sympathies et l'autre de son amour : le seigneur de Nogent conduisit la dolente et désolée Sophie au pied des autels où fut consacré leur fatal hymen.

Le mystère d'iniquité fut dévoilé, avant le retour du véritable ermite, de la manière suivante :

Atteinte d'une maladie grave qui devait la conduire prochainement au tombeau, la baronne de Radray, en proie à de poignants remords, voulut décharger sa conscience du poids qui l'accablait. Quelques heures avant sa mort elle fit l'aveu public de sa diabolique fourberie et en demanda hautement pardon à Dieu et aux malheureuses victimes de sa méchanceté. Elle expira peu de temps après, ayant la rage dans le cœur et de désespoir sur les lèvres

Instruit de cette déclaration dont il fut atterré, l'époux de la jeune Sophie se purgea premièrement de tout soupçon de connivence avec la coupable Marguerite et pour que la mort ne pût entièrement la dérober au châtement, il fit instruire un procès devant un tribunal

compétent et, comme la peine des faussaires était le supplice du feu, on en fit l'application à son cadavre qui fut livré aux flammes.

Pour inspirer aux habitants du pays une salubre horreur de ce détestable crime et transmettre à la postérité le souvenir du supplice qui lui était réservé, la sentence portait, en outre, que les vassaux de Marguerite de Radray, habitants du lieu, seraient tenus, envers le seigneur de Nogent, de fournir chaque année, le 16 de juillet, fête de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, un mannequin en paille superbement vêtu, pour être brûlé le soir sur les hauteurs de Margon.

Il existe une autre version de la fin du stratagème.

Le jeune amant de Sophie, le baron de la Manorière, probablement ennuyé des lenteurs de l'ermite, aurait voulu lui-même hâter l'instant de son bonheur. Il se rendit donc en Orient, où, en ayant rejoint son futur beau-père, il fut assez heureux pour lui sauver la vie lors dans un combat contre les infidèles. Ce service éminent, joint aux recommandations de son épouse et aux vœux de sa fille, déterminèrent le sire de Courcelles à remettre au preux palatin les trois pièces nécessaires à l'accomplissement de ses désirs.

Informé à son retour que sa belle et tendre amante était l'épouse de son rival et qu'il devait son malheur à la plus infernale des trames, il entra dans une fureur impossible à décrire ; tous ses soupçons tombèrent sur son ancienne maîtresse. Il la cita à comparaître devant la cour judiciaire et souveraine du pays. Les informations qu'il prit, le zèle surhumain qu'il mit à poursuivre son ennemie, amenèrent contre l'accusée des charges si accablantes que la vérité parut dans tout son jour. Pleinement convaincus de la culpabilité de la cupide Marguerite, les juges, qui à cette époque étaient les seigneurs ou pairs du pays, ne balancèrent pas à lui faire l'application de la peine portée par les lois du temps. La sentence qu'ils rendirent disait que l'auteur de ces faux serait d'abord pendue et étranglée, traînée en suite sur la claie, son cadavre brûlé et son manoir livré aux flammes, que ses prés seraient desséchés, ses arbres arrachés et tous ses biens confisqués au profit du seigneur de Nogent, qui sortit de l'enquête complètement justifié et enfin, que, pour perpétuer à travers les âges, jusqu'aux générations les plus reculées, l'exécration de la mémoire de la châtelaine de Margon, on brûlerait, le 22 juin de chaque année, en présence du peuple assemblé et réuni aux son des cloches, un mannequin ou effigie représentant une dame...

On pourrait croire que cette légende est inspirée de faits s'étant déroulés il y a six ou sept siècles et qu'elle aurait traversé le temps pour continuer à vivre de manière vivace à l'occasion de notre fête locale. Or, il faut bien l'admettre, toutes les recherches sérieuses montrent que les références (époques, personnages) citées dans ce texte n'ont absolument aucune valeur historique.

Cette histoire, ce conte n'a d'autre origine que l'imagination de Madame de Pizieux, qui habitait au château de Montgraham écrivain à ses heures, qui est l'auteur de ce petit roman. C'est elle qui a forgé de toutes pièces le roman primitif en 1832.

Alors, comment la tradition de brûler un mannequin est-elle apparue ? Quelle est l'origine de la Bourbonnaise ?

Cette coutume avait lieu bien avant la création de la légende de la Bourbonnaise et elle a pour origine une « opération commerciale ». En effet, c'est aux alentours de 1760 qu'un cabaretier, nommé Roulleau, propriétaire de l'hôtel du Grand Cerf (carrefour rue Doullay- rue Giroust) pour amuser les soldats et attirer la clientèle, imagina d'allumer, devant son établissement, un feu de Saint-Jean comme il en existait dans les environs. Il s'agissait de trois ou quatre bourrées. Pendant deux ou trois ans, le 22 juin, il y eut affluence à l'auberge. Puis avec son esprit jovial et farceur, notre aubergiste s'avisait de brûler un mannequin représentant un soldat habillé avec un costume de papier représentant un soldat ennemi appelé Roland-le-Furieux ; déjà à l'époque, le mannequin était exposé dans la ville pour attirer le client. Quelques années plus tard encore, notre plaisantin imagina encore de changer « sa publicité » en attachant sur son poteau un mannequin de femme. C'est à la même période (1768) qu'une chanson a vite fait le tour de la France (un tube en somme) Elle avait pour objectif de ridiculiser madame du Barry (qu'on appelait la Bourbonnaise) maîtresse du roi Louis XV. Nul doute qu'elle a été chantée autour du mannequin de l'aubergiste nogentais. On peut dire que la première Bourbonnaise a été brûlée le 22 juin 1768.

Quelques années plus tard, l'auberge du Grand Cerf change de propriétaire et c'est un dénommé «Parent » aubergiste à l'hôtel du Soleil d'or, rue Saint-Martin, prend la relève en perpétuant l'incinération de la Bourbonnaise et en profitant de la clientèle de curieux.

La grand'route de Paris, les maisons nouvelles de la rue Saint-Martin, la circulation vont rapidement empêcher la tenue de l'incinération à cet endroit.

Fort à propos, la fête de Margon manquait d'attractions. La voie nouvelle était l'occasion de belles promenades des nogentais. Alors pourquoi ne pas leur servir la Bourbonnaise le 16 juillet à la fête du Mont-Carmel.